



## ERMENONVILLE LA GRANDE

SEANCE DU 12 Mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de monsieur Fabrice PELLETIER, Maire

Nombre de membres : 11

Nombre de présents : 10

Pouvoirs :

Quorum : 6

**Etaient présents :**

- M. Fabrice PELLETIER
- M François PELTIER
- Mme Sylvie BOUET
- Mme Roselyne SKAPSKI
- Mme Céline CHAUVET
- M. Yoann GANACHE
- M David JEHANNET
- Mme Marie-José BROSSIN
- M Pascal PETEL
- M. Guy THEBAULT

**Absents excusés :**

- M Franck PELLETIER

**Absents :**

**Secrétaire de séance**

- Monsieur PELTIER François

### **Ordre du jour**

1. approbation dernier procès-verbal
2. Attributions des subventions communales
3. Répartition sortie de la Communauté de communes Entre Beauce et Perche
4. Choix des entreprises travaux 2019
5. Projet travaux 2020
6. Elections Européennes
7. Questions diverses

### **Approbation du dernier procès-verbal :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2019

### **Délibération n° 05/2019**

#### **ATTRIBUTION SUBVENTION COMMUNALES 2019**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal avoir reçu en mairie les demandes de subventions.

Vu la *circulaire du 24 décembre 2002 relative aux subventions de l'Etat aux associations*, seules les associations qui ont transmis une demande de subventions en mairie ont été subventionnées.

Il a été proposé les subventions suivantes :

|   |          |
|---|----------|
| Amis du jumelage d'Illiers                    | 100.00 € |
| Association Sportive du Collège Marcel Proust | 100.00 € |
| L'Harmonie de Bailleau le Pin                 | 250.00 € |
| Association de foot de Bailleau le Pin        | 150.00 € |
| Gym volontaire de Bailleau le Pin             | 50.00 €  |
| Club de la Gaieté                             | 200.00 € |
| Compagnie Arabesques                          | 100.00 € |
| Association Taekwondo de Bailleau le Pin      | 150.00 € |
| Comité des Fêtes                              | 500.00 € |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ **Approuve** le vote des subventions communales désignées ci-dessus.

### **Délibération n° 06/2019**

#### **REPARTITION SORTIE COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BEAUCE ET PERCHE**

Dans sa séance du 29 janvier 2019, le conseil municipal avait été informé qu'une réunion avait eu lieu le 27 décembre 2018 avec le Président de la communauté de communes Entre Beauce et Perche et les communes d'Ermenonville la Grande et Sandarville.

Le compte –rendu de la réunion est parvenu en mairie après le dernier conseil municipal. Il fait état de la somme forfaitaire de **100 000€ pour la commune d'Ermenonville la Grande**.

Le conseil communautaire d'Entre Beauce et Perche s'est réuni le 4 février et a entériné cette somme.

Il convient d'approuver la somme forfaitaire de 100 000.00€ proposée par la communauté de communes afin de conclure la sortie de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la proposition financière de la communauté de communes Entre Beauce et Perche d'un montant de **100 000.00€** qui sera versée à la commune d'Ermenonville la grande
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous document y afférents

### **Délibération n° 07/2019**

#### **CHOIX DES ENTREPRISES TRAVAUX 2019**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que des devis ont été demandés pour les différents travaux en projet et qu'il convient de choisir les entreprises :

##### **❖ Cloture 8 rue Saint Martin**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'avoir reçu 3 devis pour la clôture. Il convient d'en choisir 1 afin de conclure le marché.

Le conseil municipal après discussion, à l'unanimité,

- ✓ **Décide** d'accepter l'offre de l'entreprise Passion Paysage
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à envoyer un courrier pour les offres non retenues
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis de Passion Paysage

##### **❖ Parking 8 rue Saint Martin**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'avoir reçu 5 devis pour le parking. Il convient d'en choisir 1 afin de conclure le marché.

Le conseil municipal après discussion, à l'unanimité,

- ✓ **Décide** d'accepter l'offre de l'entreprise Passion Paysage
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à envoyer un courrier pour les offres non retenues
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis de Passion Paysage

❖ **Intersection rue de la Fontaine / rue de la Malorne**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'avoir reçu 3 devis pour les travaux de l'intersection rue de la Fontaine / rue de la Malorne. Il convient d'en choisir 1 afin de conclure le marché.

Le conseil municipal après discussion, à l'unanimité,

- ✓ **Décide** d'accepter l'offre de l'entreprise CAGÉ terrassement
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à envoyer un courrier pour les offres non retenues
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise CAGÉ terrassement

❖ **Sécurisation des routes :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'avoir reçu 1 seul devis pour le marquage. Il s'agit de la société Via Route.

Le conseil municipal après discussion, à l'unanimité,

- ✓ **Décide** d'accepter l'offre de l'entreprise VIA route
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise VIA route

## **Délibération n° 08/2019**

### **PROJET TRAVAUX 2020**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier de Chartres Métropole est parvenu en mairie concernant les projets de travaux des années 2020 et suivantes.

Le conseil municipal, après discussions, à l'unanimité :

- ✓ Décide de proposer l'enfouissement des réseaux rue de Javersy – Luçon
- ✓ Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents

### **ELECTIONS EUROPEENNES**

| Plage horaire         | 26/05/2019   |
|-----------------------|--|
| 8 heures - 12 heures  | PELTIER François / SKAPSKI Roselyne / BOUET Sylvie   |
| 12 heures - 15 heures | CHAUVET Céline / THEBAULT Guy / PELLETIER Fabrice    |
| 15 heures - 18 heures | PETEL Pascal / BROSSIN Marie-José / PELLETIER Franck |

## **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Projet éoliennes WKN : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un recours en Conseil d'Etat devrait être déposé par la société WKN.
- ✓ Déploiement de la Fibre : La commune sera raccordée, principalement en aérien, par l'armoire installée à Sandarville, pour une commercialisation en fin d'année. Des poteaux supplémentaires vont être implantés sur la commune et Luçon.